

CONCLUSION

- Notre programme, vient d'être (longuement) détaillé, et je pense qu'il vous a convaincu car il est le produit d'une réflexion d'ensemble cohérente et qui reflète bien notre démarche et notre vision du village.
- La sécurité et la tranquillité grâce au barreau routier: c'est un investissement qui vaut le coup.
- Résoudre les problèmes soulevés par la vétusté de l'école? Evidemment, mais pas en jetant l'argent public par la fenêtre.
- C'est la raison principale du choix d'une rénovation plutôt qu'un déplacement de l'école de l'autre côté de la route avec les problèmes de circulation supplémentaire que cela engendrerait.
- Une bonne gestion de l'argent public ne doit pas être excessive surtout s'il est possible de faire autrement.
- Et on doit toujours faire les choix dans l'intérêt du plus grand nombre.
- A ce propos, je suis obligé de m'inscrire en faux par rapport au bilan publié par l'équipe sortante.
- En effet, ce bilan ne prend pas en compte le nombre important de biens communaux qui ont été vendus pendant ce demi mandat.
- En seulement trois ans l'équipe sortante a vendu
 - la poste
 - les logements sociaux
 - 3 terrains à la Tousque
 - la pharmacie
- C'est considérable et cela est inquiétant pour notre patrimoine
- La cession des logements sociaux, à la rigueur, peut se justifier car elle a permis le désendettement, quoique la manière dont s'est passée cette cession, n'a pas été très avantageuse pour la commune qui a été nettement perdante dans la transaction. Mais passons ..
- Par contre à quoi a servi la vente des autres biens?
- Où est passé l'argent supplémentaire de ces ventes qui est de 570 000 €
- Le maire sortant fait état des investissements suivants:
 - l'agence postale communale
 - un camion ccff
 - un système de vidéo-surveillance

- Cela semble léger pour compenser la vente de maisons et de terrains constructibles.
- Le moins que l'on peut dire, en tout cas, c'est que la gestion de ce demi mandat n'a pas été conforme au principe d'équilibre en matière de ventes achats de biens communaux et nous sommes largement déficitaire dans ce domaine.
- Dernier point à mettre au passif de l'équipe sortante, la décision d'achat de parcelles de terrains aux Espinasses qui a été très désavantageuse pour la commune
- En effet, afin d'accueillir l'école nouvelle, au dernier conseil municipal, il a été décidé d'acheter 8000 m² de terrains au prix du terrain constructible alors que plus de 3000 m² d'entr'eux sont inondables. Cela représente une surcote d'environ 150000 euros à la charge de la commune.
- Et Il faut savoir que le prix total de revient (hors subventions) de ce projet d'école est égal à lui seul à celui de l'ensemble de notre projet.
- Car, pour ce qui nous concerne, nous évaluons, hors subventions, la construction du barreau routier à 2 millions et la rénovation de l'école existante autour de deux millions aussi.
- Sans compter toutes les réalisations, peu coûteuses que nous prévoyons et qui vont donner aux habitants le gout de vivre au village.
-
- Alors, pour conclure, j'espère que vous avez apprécié le Mirabeau que nous voulons retrouver, et qui a mobilisé toute l'énergie des membres de notre équipe pendant des mois.
- Je les en remercie chaleureusement.
- La vision de Mirabeau qui s'en dégage, qui nous a inspiré depuis le début, nous aimerions aujourd'hui vous la faire partager.
- C'est pourquoi, le 15 mars, nous vous invitons à emprunter, avec nous, une autre voie pour notre village.